

L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT SE DÉCIDE AUJOURD'HUI !

# CONSTRUISONS **NOTRe**47

DONNEZ VOTRE AVIS

**La loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août dernier réforme en profondeur les champs d'intervention de nos collectivités.** Elle clarifie les rôles de chacune et s'inscrit dans un contexte de baisse des dotations financières d'État participant du rééquilibrage des comptes de la Nation.

Alors que les Régions redélimitées et réduites à 13 sont recentrées sur leurs compétences en matière de développement économique et d'aménagement, **le Département est aujourd'hui reconnu et conforté en matière de solidarités humaines et territoriales.**

Cette réforme constitue une avancée importante dans l'histoire de la décentralisation. Elle modifie nos compétences et nous amène à redéfinir nos politiques publiques. **C'est dans ce cadre et avec la volonté réaffirmée de ne pas augmenter l'impôt départemental que nous vous consultons,** pour recueillir votre avis sur les actions départementales que vous jugez prioritaires.

## QUESTIONNAIRE

à renvoyer dans l'enveloppe T

### 1. Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le mieux le Lot-et-Garonne ? *2 réponses au choix*

- La gastronomie
- La douceur de vivre
- La convivialité
- Le climat
- Les paysages

### 2. Aimerez-vous que vos enfants restent vivre en Lot-et-Garonne ? *1 réponse*

- Oui tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non pas du tout
- Sans opinion



### 3. D'une manière générale, pour vous, quels sont les grands enjeux de notre département pour les années à venir ? *3 réponses au choix*

- Les services publics de proximité
- L'autonomie des seniors
- L'action sociale
- L'attractivité économique du territoire
- La mobilité / les déplacements
- La présence de médecins sur les territoires
- L'accès à Internet haut et très haut débit
- Le soutien aux filières agricoles, la promotion des circuits courts (du producteur au consommateur)
- Le logement
- L'éducation / la jeunesse
- Le tourisme
- Le sport
- La culture
- L'environnement / le développement durable

**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département



## SOLIDARITÉS

### 4. Indiquez pour chacune des thématiques, les actions qui vous semblent prioritaires.

#### > Personnes âgées 2 au choix

- Le maintien à domicile
- L'aide aux aidants familiaux
- La modernisation des maisons de retraite
- Le maintien de l'APA+ (pour les personnes âgées à faibles ressources)

#### > Personnes handicapées 2 au choix

- L'aide à l'adaptation des logements
- L'aide à l'insertion sociale et professionnelle
- La prévention de la perte d'autonomie
- L'hébergement en milieu ouvert comme alternative possible au placement en établissement

#### > Enfance / famille 2 au choix

- Le soutien des familles dans l'exercice de leur fonction parentale
- La protection des plus jeunes dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance
- Les actions de prévention spécialisée pour lutter contre la primo-délinquance
- Le développement de modes de garde diversifiés pour la petite enfance

#### > Insertion socio-professionnelle 2 au choix

- Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire (circuits courts, chantiers d'insertion...)
- Participer au dispositif « Garantie Jeunes » (allocation aux 18-26 ans pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation)
- Développer les mesures d'accompagnement vers l'emploi
- Soutenir l'apprentissage et les métiers manuels

## LOGEMENT

### 5. Selon vous, quelles sont les priorités en matière de logement ? 2 au choix

- Financer la construction de logements locatifs de qualité
- Favoriser la réhabilitation des logements collectifs existants
- Soutenir les travaux de rénovation pour faire baisser les factures énergétiques des particuliers
- Participer au développement d'outils de maîtrise du foncier pour lutter contre la hausse des prix des terrains
- Autre, précisez .....

## AGRICULTURE

### 6. Où faut-il mettre l'accent pour soutenir le secteur agricole ? 2 au choix

- Soutenir les filières agricoles et agroalimentaires
- Encourager les circuits courts (du producteur au consommateur) pour une agriculture de proximité
- Renforcer le soutien à l'agriculture biologique
- Développer les actions de protection des cultures
- Autre, précisez .....

## NUMÉRIQUE

### 7. Le Conseil départemental a investi pour déployer l'Internet haut débit standard sur le territoire. Désormais, pour l'accès au très haut débit, faut-il selon vous :

Assurer la montée en débit du réseau Wimax (débits de 10 à 20 Mb/s)

- OUI  NON

Mettre en œuvre le déploiement de la fibre optique (débits de 50 Mb/s minimum)

- OUI  NON

### 8. Le Conseil départemental doit-il, selon vous, soutenir les initiatives visant à développer le télétravail ?

- OUI  NON

## MOBILITÉ / INFRASTRUCTURES

### 9. Indiquez l'importance que vous accordez à chacune des propositions suivantes :

1 croix par ligne

pas important	peu important	assez important	important	très important	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise à 2x2 voies de la RN 21 entre Villeneuve et Agen
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du pont et barreau de Camélat à Agen
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'amélioration du réseau routier de votre territoire en général
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ligne aérienne Agen-Paris
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse

## ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### 10. La loi NOTRe confie exclusivement à la Région les aides directes aux entreprises. Le Département pourra toutefois poursuivre ses interventions visant à renforcer l'attractivité du territoire. Quelle importance accordez-vous aux actions suivantes ? 1 croix par ligne

pas important	peu important	assez important	important	très important	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Développer les clusters (grappes d'entreprises)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Promouvoir le commerce et l'artisanat
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accompagner l'implantation du Center Parcs



**TOURISME**

**11.** Le tourisme en Lot-et-Garonne, c'est 5 000 emplois directs et indirects et 320 millions d'euros de chiffre d'affaires par an. Quels axes doivent être développés pour encore renforcer l'attrait touristique du département ? *2 au choix*

- Le tourisme fluvial (Baïse, Lot, Garonne)
- Le maillage des voies vertes et pistes cyclables
- Le tourisme vert, de qualité et de proximité
- Autre, précisez .....



**ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**12.** Le Lot-et-Garonne est doté d'un patrimoine naturel qui se distingue par sa diversité. Quelles sont, selon vous, les priorités pour le préserver ? *2 au choix*

- Financer des opérations luttant contre le dérèglement climatique (énergies renouvelables...)
- Favoriser le développement et l'aménagement des Espaces naturels sensibles
- Développer le covoiturage
- Autre, précisez .....

**ÉDUCATION / JEUNESSE**

**13.** La loi NOTRe conforte la compétence du Conseil départemental en matière de collèges. Parmi ces actions, lesquelles vous semblent les plus importantes ? *2 au choix*

- La poursuite des travaux de rénovation des bâtiments
- Le financement des sorties éducatives
- L'équipement informatique des établissements
- Autre, précisez .....

**14.** Cette année, le Département accompagnera l'Éducation nationale pour expérimenter la dotation en tablettes numériques des élèves de 5<sup>e</sup> du collège Ducos-du-Hauron à Agen. Faut-il, selon vous, généraliser la dotation en tablettes numériques à l'ensemble des collèges lot-et-garonnais ?

- OUI
- NON

**15.** Le Département sert chaque année 1,4 million de repas aux collégiens lot-et-garonnais.

> Selon vous, doit-on aller plus loin en matière de circuits courts (du producteur au consommateur) pour généraliser le « manger local » dans les collèges ?

- OUI
- NON

> Doit-on s'orienter vers une harmonisation des tarifs de restauration scolaire entre les différents collèges ?

- OUI
- NON

**16.** Au-delà de ses compétences obligatoires, notre collectivité intervient aujourd'hui plus largement dans le champ éducatif. Quelle importance accordez-vous aux actions suivantes :

*1 croix par ligne*

	pas important	peu important	assez important	important	très important	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le financement des sorties éducatives des élèves du primaire
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le financement de formations universitaires en Lot-et-Garonne
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aide à l'informatisation des écoles primaires
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le soutien à l'apprentissage



**CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE**

**17.** Le Département est le premier partenaire de l'animation du territoire. Selon vous, quelles sont les interventions les plus importantes ? *2 au choix*

- Le soutien aux associations locales
- L'encouragement du bénévolat
- Le développement des activités d'information et d'aide aux associations (Asso 47)
- L'organisation d'événements sportifs et culturels décentralisés et gratuits (Nuits d'été, ID'Sports...)
- Le financement de la création et de la diffusion des arts vivants
- Autre, précisez .....

Questionnaire à renvoyer dans l'enveloppe T

**SERVICES AU PUBLIC / AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

**18.** Le Département est conforté par la Loi NOTRe en matière de solidarités territoriales. Parmi ces interventions, quelles sont, selon vous, les plus importantes ? *2 au choix*

- L'achèvement de la couverture du territoire en Maisons de santé pluriprofessionnelles
- La mise en œuvre du plan de rénovation des casernes de gendarmerie
- La mutualisation des différents services publics des collectivités et de l'État
- Le financement des projets des communes et des intercommunalités
- La rénovation des centres d'incendie et de secours
- Autre, précisez .....

**19.** Le Conseil départemental s'inscrit dans une démarche d'amélioration constante de ses services à la population, fort de ses implantations réparties sur le territoire. Qu'est-ce qui, selon vous, est le plus important pour le service public départemental ?

*2 au choix*

- La rapidité
- La proximité
- L'efficacité
- La simplicité

**20.** Connaissez-vous le nom des 2 conseillers départementaux de votre canton et/ou de leurs remplaçants ?

- Oui, les 4
- Celui de ma conseillère départementale et/ou de sa remplaçante
- Celui de mon conseiller départemental et/ou de son remplaçant
- Aucun des 4

> Avez-vous été amené(e) à les rencontrer ou à les solliciter directement ?

- OUI
- NON

> Connaissez-vous le nom du président du Conseil départemental ?

- OUI
- NON

**21.** Considérez-vous être suffisamment informé(e) sur l'actualité du Conseil départemental ?

- OUI
- NON

**22.** Quels sont, selon vous, les atouts du Lot-et-Garonne pour continuer à construire un département attractif et solidaire ?

.....  
.....

**POUR SUIVRE LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONSULTATION ET ÊTRE PARMIS LES PREMIERS INFORMÉS,  
LAISSEZ-NOUS VOS COORDONNÉES :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Commune : .....

Mail : .....@..... Téléphone : .....

*Responsable du traitement des informations collectées : Conseil départemental de Lot-et-Garonne.*

*Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives et feront l'objet d'un traitement informatique destiné à mieux connaître les souhaits et attentes des citoyens du département de Lot-et-Garonne. Les destinataires des données sont : Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Conseil départemental de Lot-et-Garonne, Direction de la Communication, 47922 Agen cedex 9.*



**WWW.CONSTRUISONSNOTRE47.FR**

Vous pouvez aussi remplir ce questionnaire directement sur le site Internet dédié à la consultation : [www.construisonsnotre47.fr](http://www.construisonsnotre47.fr)



**ENVELOPPE T**

Une fois le questionnaire rempli, mettez-le dans l'enveloppe-réponse T jointe à ce magazine, et postez-la **SANS L'AFFRANCHIR.**

**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département

